Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 36 (1948)

Heft: 756

Artikel: Le film et son spectateur

Autor: A.W.G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266640

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Et les Réfugiés ?

Du 20 au 30 avril, s'est réunie à Gwatt (canton de Berne) une conférence où prirent contact les spécialistes réfugiés, c'est-à-dire ceux qui exerçaient des professions universitaires ou spécialisées, et les instances qui s'occupent d'eux. Elle fut l'occasion de renseigner les réfugiés sur les efforts faits en leur faveur, mais aussi sur des nombreuses difficultés qui s'opposent à leur réétablissement. Les réfugiés purent exprimer leurs critiques, leur amertume et leurs désirs.

Mme Hegg-Hoffet, de l'Association suisse des femmes universitaires était déléguée à cette conférence et elle nous a fait parvenir l'article ci-dessous, écrit par une femme-médecin, réfugiée, sur l'un de ces camps de personnes déplacées où des milliers d'exilés attendent une nouvelle patrie.

Le service médical dans les camps de réfugiés.

Le médecin ne doit pas seulement guérir les maladies mais aussi les prévenir. La dernière guerre a démontré les progrès énormes accomplis dans ce domaine par la médecine. Ce qui vaut pour l'armée, vaut aussi pour les nombreux camps de réfugiés que l'on trouve aujourd'hui en Allemagne, en Autriche, en Italie.

Il s'agit en général de fugitifs qui, pour des questions politiques ou raciales, victimes du nazisme ou du bolchévisme, ont été chassés de leur patrie et sont maintenant à l'étranger, à l'abri des poursuites, mais sans autorisation de travail, triste destin !

La Commission préparatoire de l'organisation internationale pour les réfugiés s'occupe de ces gens pitoyables, on a aménagé des camps où ils reçoivent le vivre et le couvert et quelques vêtements. On pourvoit aussi à l'enseignement des enfants et à la santé. C'est sur ce dernier sujet que je voudrais dire quelques mots.

Pour le médecin habitué au travail clinique, cette activité lui paraît étrangère et inaccoutumée. La tâche principale consiste à empêcher les épidémies d'éclater, ce qui serait une catastrophe parmi cette population entassée. D'autant plus que les réfugiés ont une force de résistance diminuée par les souffrances et les privations endurées (beaucoup ont été sauvés des camps de concentration allemands). Les mesures prophylactiques habituelles dans un camp sont un contrôle sévère des installations hygiéniques ainsi que des aliments employés et de leur préparation dans les grandes cuisines centrales.

Les habitants des camps sont obligatoirement vaccinés contre les maladies infectieuses usuelles et, en prévision de toute infection possible, examinés régulièrement sans exception. Le personnel de la cuisine est sous surveillance spéciale. Notre contrôle porte principalement sur les maladies vénériennes. Les cas de ce genre sont immédiatement isolés et soumis à un traitement adéquat.

La seconde tâche importante du médecin de camp est de donner des conseils aux patients touchant leurs nombreux troubles nerveux. Mieux qu'aucun autre de ses confrères, il doit pouvoir comprendre et traiter le facteur psychique et déceler ses manifestations multiples. La vie de camp développe une psychologie spéciale. Arrachés à leur milieu normal, sans perspectives d'avenir précises, ces humains sont contraints par des règlements, à vivre en étroite communauté, une vie dépouillée de son contenu, que d'autres organisent pour eux. Ils ne sont jamais libres, jamais seuls, ils n'ont pas de cercle d'influence, pas de but déterminé, peu d'espérance. Qui s'étonnerait qu'ils deviennent nerveux, irrités, ultra-sensibles, parfois aussi hargneux et obstinés. Un vaste champ d'activité s'ouvre ici pour le psychologue : conseiller, expliquer, calmer et, avant tout, écouter toujours patiemment et donner de l'espoir.

Le troisième point essentiel de notre travail, c'est la surveillance des enfants. Toutes les instances qui s'occupent de l'administration vouent aux enfants une attention particulière. On leur alloue des suppléments aux rations alimentaires qui sont maigres. Ils ont des jardins d'enfants, des écoles avec des maîtres généralement de leur propre nationalité. Ils font, autant que possible, de la gymnastique et du sport. Le médecin a ici les mêmes devoirs que s'il était responsable des écoles dans une population urbaine.

J'espère avoir montré par ces quelques exemples, que dans les camps de réfugiés il y a beaucoup à faire ; une foule de problèmes ne sont pas résolus et un champ d'activité considérable est ouvert aux hommes de bonne volonté.

Berta Aschucz.

LE FILM ET SON SPECTATEUR

Un profane ne saurait prétendre à résumer sans erreur l'exposé substantiel[1] que M. Cohen-Séat fit à l'Aula de l'Université de Genève le 24 mai. Mais il y avait pas mal d'observations et d'exemples que le commun des mortels pouvait comprendre et qui donnaient à réfléchir. Ce sont ces réflexions que nous aimerions proposer ici à nos lecteurs, laissant les philosophes et les psychologues s'imprégner de la conférence entière.

La filmologie, que M. Cohen-Séat a fondée et baptisée, n'est pas, comme on pourrait croire une science de la technique des films ou de l'industrie du cinéma. C'est, avons-nous compris, l'étude des relations qui s'établissent entre le film et le spectateur, des réactions provoquées sur les humains, et en fin de compte, de l'influence possible ou probable sur la civilisation.

La filmologie est une science encore à l'aube de son existence, elle a néanmoins déjà de nombreux adeptes qui la pratiquent en toute objectivité, se gardant bien de s'égarer dans les domaines de la morale. Le but de ces chercheurs n'est donc pas d'améliorer les films dans un but de propagande ou de contre-propagande pour un idéal, mais de recueillir assez de résultats contrôlés pour que d'autres, qui s'occupent de morale, ou d'éducation, ou d'art, s'en servent, s'ils le jugent bon.

Si l'on analyse l'état du spectateur qui assiste au déroulement d'un film, on constate qu'il offre de frappantes analogies avec l'état du sujet plongé dans l'hypnose. Ceci n'aurait rien d'étonnant parce que les conditions même qui favorisent l'hypnose sont réalisées dans la salle obscure où les yeux du spectateur sont soumis à de brutales alternances de lumière violente ou voilée.

L'état d'hypnose, comme chacun sait, affaiblit la volonté du sujet, sa sensibilité se trouve donc prédisposée à accueillir sans opposition critique, les faits apparemments réels et logiquement enchaînés qu'il voit sur l'écran. Différentes expériences faites avec des classes primaires prouvent que la presque totalité des élèves d'une classe réagissent d'une manière identique sous l'influence d'un film. Un récit inachevé qu'ils ont vu à l'écran et auquel on leur demande d'imaginer une conclusion qui les satisfasse, doit, pour la plupart d'entre eux, finir de la même manière. Il est probable que le même récit simplement raconté et interrompu au même endroit, aurait stimulé beaucoup plus les imaginations qui auraient proposé des conclusions plus variées.

M. Cohen offre aussi de tenir la gageure suivante : choisissez cinq ou six films connus, ne me dites pas celui que vous faites passer, et laissez-moi assister à la sortie des spectateurs, l'examen de leur visage, de leur expression me permettra de dire, à coup sûr, lequel des six vient de leur être présenté.

Autre observation : nous apercevons dans les films quantités de détails qui se fixent dans notre mémoire, puis qui s'enfoncent au delà de la conscience, de sorte que nous ne nous rappelons plus leur origine. Sans doute, nous acquérons ainsi une expérience humaine qui n'est pas négligeable et qui devrait être utilisée bien davantage dans l'enseignement, mais une expérience qui peut être fort immorale parfois, telle la technique de l'alibi parfait qu'un spectateur peut employer plus tard, s'imaginant l'avoir inventée, alors qu'il en aurait été parfaitement incapable. Or ce spectateur se multiplie aujourd'hui par millions.

Ces observations ouvrent à l'avenir de notre civilisation, dominé aujourd'hui par le cinéma, des perspectives vertigineuses ; quelles vont être les conséquences de cet art redoutable, encore si jeune, sur l'humanité ? On n'ose trop y penser. Et nous nous permettons de poser une petite question toute pratique que n'a pas posée le conférencier. Ne dit-on pas que la répétition fréquente de l'état d'hypnose sur un sujet, émousse peu à peu sa force de volonté et le rend presque aboulique ? Quel sera donc le destin de ces foules qui s'engouffrent plusieurs fois par semaine dans la salle qui leur promet l'évasion de leurs peines et de leurs soucis ? Deviendront-elles amorphes, incapables d'initiative et de réactions saines ? Le septième art est-il comme d'autres narcotiques, un toxique auquel il est dangereux de s'adonner fréquemment et régulièrement ?

A. W. G.

[1] Sous les auspices de l'*Union du corps enseignant*, du *Cartel genevois d'hygiène sociale et morale* et de *Pro Familia*.

Le Service social pénitentiaire[1]

Il faudra nous contenter ici d'un rapide aperçu de l'intéressant travail présenté par Mlle Veillard pour l'obtention du diplôme d'assistante sociale.

Le sujet traité est à l'ordre du jour, surtout depuis la guerre.

Voici donc quelques extraits de cette étude :

La société, qui est en grande partie responsable de la délinquence, doit, lorsqu'elle juge le délinquant, tenir compte des circonstances qui l'ont conduit à la prison.

Le droit de priver quelqu'un de la liberté n'est juste qu'en tant qu'il sert à l'amélioration du prisonnier pour éviter une récidive.

Dans son enquête, l'auteur a étudié successivement la question pour le passé, pour le présent et pour l'avenir et ensuite les œuvres sociales vaudoises, genevoises, valaisannes, belges et françaises en matière pénitentiaire, puis celles qui s'efforcent d'aider les détenus libérés, mais elles sont malheureusement toutes encore insuffisantes.

La Belgique est à l'avant-garde dans ce domaine ; la France, depuis la guerre surtout, cherche à améliorer le service social pénitentiaire, et si chaque pays, chaque région a son système particulier, partout le but est le même : lutter de toutes ses forces pour éviter les récidives.

Passant à la tâche qui est celle de l'assistante sociale pénitentiaire, Mlle Veillard cite quelques exemples qui montrent comment cette assistante doit être une agente de liaison entre la société et le détenu, entre le détenu et sa famille.

M.-L. P.

[1] Travail de diplôme présenté à l'Ecole d'études sociales de Genève, par Mlle Monique Veillard.

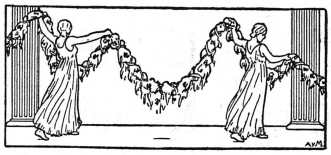

A travers les Sociétés

Une réunion suffragiste intercantonale à Neuveville

Grâce à l'initiative de la dynamique présidente de Bienne, Mme Boder, plus de cinquante suffragistes bernoises et neuchâteloises, membres des sections de Bienne, Neuveville, Colombier et Neuchâtel, étaient accueillies avec une grande cordialité par la section neuchâteloise, le 24 juin dernier.

Sous la savante direction de M. le Dr de Quervain, archiviste à Bienne et Neuveville, nous admirons la charmante cité jurassienne, ses vieilles rues, ses fontaines, ses tours pittoresques, la très ancienne « Blanche Eglise », puis nous pénétrons dans l'Hôtel de Ville, très ancien lui aussi et nous nous installons dans la belle salle du Conseil Municipal. Grâce à l'amabilité de M. de Quervain des documents sensationnels passent sous nos yeux : manuscrits précieux, incunables de la

La Société Coopérative de Consommation de Genève
a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

mot nous ait frappé, mais comment s'arrêter à quelques expressions dans deux gros volumes qui comprennent ensemble, au total, près de 1000 pages, et quelles pages ! Dans « Le chant du cygne » par exemple, il n'y a presque pas d'alinéas ; pas davantage dans « Mes destinées ».

Le roman-fleuve « Léonard et Gertrude » — un livre pour le peuple — qui, dit-on, a été pour son auteur, le sujet d'une déception très vive, parce que les paysans auxquels il était destiné ne l'ont pas lu alors qu'il a obtenu un grand succès chez les lettrés — ce roman est presque entièrement parlé, et les personnages, les caractères, les types, y abondent.

Les deux livres, extrêmement volumineux, sont fort bien présentés, avec des marges qui aèrent la masse des mots et des pages, et l'impression est si nette et reposante pour les yeux qu'elle seule donnerait envie de les lire.

M.-L. P.

Sinouhé l'Egyptien, Mérit, par Mika Waltari. Editions Jeheber. Genève - Paris.

Ces mémoires d'un médecin égyptien, qui vécut environ 1350 ans avant l'ère chrétienne, et de la première partie desquels il a déjà été question dans ces colonnes, se poursuivent et s'achèvent dans un second volume, si possible encore plus mouvementé que le premier.

La malheureuse Egypte nous apparaît, au cours de ce récit — roman historique qu'on nous dit apparemment exact au point de vue documentaire — en proie aux luttes religieuses intérieures et aux guerres avec les belliqueux et puissants Hittites.

Sinouhé, médecin très aimé du pharaon épileptique Akhenaton, qui tenta en vain d'établir dans le pays une religion monothéiste, est exilé par son ancien ami Horemheb, devenu pharaon après la mort du précédent ; cependant, grâce à la belle et sage Merit, sa compagne, grâce à la sérénité acquise par une longue expérience et à son humour naturel, ni les difficultés, ni les dangers inouïs auxquels il est en butte ne parviennent à le décourager.

D'un réalisme et d'un langage adaptés aux mœurs effroyables qu'il décrit, ce livre n'est évidemment pas à recommander à la jeunesse ; il est néanmoins soulevé par un idéal en la personne d'Akhenaton et du dieu qui l'inspire, mais le monde antique, si loin encore de la venue du Messie, était absolument incapable d'accepter même le dieu unique du pharaon.

M.-L. P.

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Elégance
5 % escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Publications reçues mais dont nous ne pourrons donner le Compter-rendu qu'en automne et dont, en attendant, nous signalons les auteurs et les titres à nos lecteurs.

Charles Journet. *Saint Nicolas de Flue.* Cahiers du Rhône. La Baconnière. Neuchâtel.

Benedict et Nancy Freedman. *Mrs. Mike.* Edit. Jeheber. Genève.

Louis Paul. *Effondrement.* Edit. Jeheber. Genève.

Sir Oliver Lodge. *Rencontre de la foi et de la science.* Edit. Jeheber. Genève.

Olive H. Prouty. *A bon port.* Edit. Jeheber. Genève.

Norah Lofts. *Jassy.* Edit. Jeheber. Genève.

Ernest Christen. *Schweitzer l'Africain.* Edit. Labor et Fides. Genève.

Pierre Gamarra. *La maison de feu.* (Prix Ch. Veillon.) Edit. La Baconnière. Neuchâtel.

Terrorism in Greece. Publié par la Ligue panhellénique des parents des victimes massacrées par les communistes et les Elassites.

Annuaire coopératif 1948. Edit. Union suisse des coopératives de consommation. Bâle.

Emilion Ribas. *Bouddha.* Edit. des Trois Collines. Genève.

Au Bébé Vevey Rue d'Italie M. Pilet.
La MAISON des BELLES LAINES et des Sous-vêtements de qualité

Tout pour économiser LE GAZ
Cuisinières et réchauds derniers modèles
Autocuiseurs - Grils „Melior"
Marmites à vapeur
E. Finaz-Trachsel
Boulevard James-Fazy 6

PHARMACIE M. MULLER & Cie
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile